

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Présents : Aline ABADIE, Jean-François COMBESCOT, Marie-José COURREGES, Sophie DASTE, Louis DINTRANS, Patrick DUBOSQ, Maryse JOUANOLOU, Annie LAGRANGE, Alain LASSARRETTE, Jérôme LENDRES, Michel NAPROUS, Dominique PAPOT, Francis PLENACOSTE, Magali POINSOT DARGAIGNON.

Absent : Jean-Louis PARROT.

Secrétaire de séance : Sophie DASTE.

Secrétaire auxiliaire : Luis RABANAL.

1. Approbation du compte de gestion et du compte administratif.

Monsieur PLENACOSTE, Maire d'Andrest, présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017 ayant des données identiques.

Budget principal :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	62 295,11	0,00	35 391,19	0,00	97 686,30
opérations exercice	719 335,56	725 283,41	617 946,74	673 191,51	1 337 282,30	1 398 474,92
Totaux	719 335,56	787 578,52	617 946,74	708 582,70	1 337 282,30	1 496 161,22
Résultats de clôture	0,00	68 242,96	0,00	90 635,96	0,00	158 878,92
Restes à réaliser			71 381,00	93 046,00	71 381,00	93 046,00
Totaux cumulés	719 335,56	787 578,52	689 327,74	801 628,70	1 408 663,30	1 589 207,22
Résultats av affect.	0,00	68 242,96	0,00	112 300,96	0,00	180 543,92
CCAS/reports		1 581,21			0,00	1 581,21
Opérations exercice					0,00	0,00
Résultats	0,00	1 581,21	0,00	0,00	0,00	1 581,21

Affectation du résultat :

RAPPEL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	
RESULTAT COMPTABLE CUMULE D INVESTISSEMENT AU 31/12/ 2017	90 635,96 <i>EXCEDENT</i>
A AJOUTER : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT DEPENSES :	71 381,00
A AJOUTER : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT RECETTES :	93 046,00
RESULTAT CUMULE D INVESTISSEMENT AVEC R.A.R. AU 31/12/ 2017	112 300,96 <i>EXCEDENT</i>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2017	5 947,85 <i>EXCEDENT</i>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE ANTERIEUR AU 31/12/ 2017	

(APRES AFFECTATION DES RESULTATS 2016).....	62 295,11 EXCEDENT
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE A AFFECTER.....	68 242,96 EXCEDENT
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
a) Résorption du déficit d'investissement éventuel cumulé (y compris les restes à réaliser).....	0,00
Reste disponible	68 242,96
b) Affectation libre en investissement	<input type="text"/>
c) Affectation résiduelle en fonctionnement.....	68 242,96

Budget annexe « lotissement » :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	948,65	0,00	0,00	0,00	948,65	0,00
opérations exercice	60 438,92	61 387,57	33 048,72	33 048,72	93 487,64	94 436,29
Totaux	61 387,57	61 387,57	33 048,72	33 048,72	94 436,29	94 436,29
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	61 387,57	61 387,57	33 048,72	33 048,72	94 436,29	94 436,29
Résultats av affect.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CCAS/reports					0,00	0,00
Opérations exercice					0,00	0,00
Résultats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Affectation du résultat :

NOM DE LA COMMUNE : BA ANDREST	
RAPPEL DES RESULTATS DE L EXERCICE 2017	
RESULTAT COMPTABLE CUMULE D INVESTISSEMENT AU 31/12/ 2017	0,00 DEFICIT
A AJOUTER : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT DEPENSES :	<input type="text"/>
A AJOUTER : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT RECETTES :	<input type="text"/>
RESULTAT CUMULE D INVESTISSEMENT AVEC R.A.R. AU 31/12/ 2017	0,00 DEFICIT
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L' ANNEE 2017	948,65 EXCEDENT
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE ANTERIEUR AU 31/12/ 2017 (APRES AFFECTATION DES RESULTATS 2016).....	-948,65 DEFICIT
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE A AFFECTER.....	0,00 DEFICIT
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
a) Résorption du déficit d'investissement éventuel cumulé (y compris les restes à réaliser).....	0,00
Reste disponible	0,00
b) Affectation libre en investissement	<input type="text"/>
c) Affectation résiduelle en fonctionnement.....	0,00

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes de gestion, les comptes administratifs et les montants relatifs à l'affectation du résultat des deux budgets.

2. Approbation des taux de fiscalité locale.

Monsieur PLENACOSTE invite le conseil à se prononcer sur les taux des taxes des ménages pour l'année 2018 : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti,

Après en avoir délibéré :

POUR : 7 voix

CONTRE : 4 voix

ABSTENTION : 3 voix

- décide à la majorité des voix exprimées d'appliquer, pour 2018, aux impôts directs locaux, les taux suivants:

- . taux de la taxe d'habitation : 10.50 %,
- . taux de la taxe sur le foncier bâti : 11,88 %,
- . taux de la taxe sur le foncier non bâti : 58,33 %.

Cette réévaluation des taux locaux d'imposition est motivée par la baisse constante des dotations étatiques, l'augmentation du coût des dépenses malgré une maîtrise de la commande publique et par l'attribution croissante de charges aux communes sans une compensation équilibrée de la part de l'Etat.

3. Vote du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité des voix exprimées le budget primitif principal pour l'exercice 2018 tel que décrit dans le tableau annexé ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	667 049.00 €	667 049.00 €
Investissement	481 213.00 €	551 423.00 €
Total	1 148 262.00 €	1 218 472.00 €

Le budget est en équilibre en fonctionnement et en excédent en investissement en raison d'opérations liées à des restes à réaliser de l'exercice antérieur.

4. Attribution des subventions aux associations.

Le Conseil, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

- 1- Amicale des Anciens Combattants : 250 euros
- 2- Amicale Pongiste d'Andrest : 300 euros
- 3- Andrest Sports Loisirs : 500 euros
- 4- Association Pêcheurs d'Andrest : 300 euros
- 5- Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées : 300 euros
- 6- Coopérative scolaire : 700 euros
- 7- Sapeurs-Pompiers d'Andrest : 800 euros
- 8- Entente Bazet-Andrest : 600 euros
- 9- Foyer Laïque : 2200 euros
- 10- Elan Pyrénéen BBL : 350 euros
- 11- Les Amis de l'Histoire d'Andrest : 400 euros
- 12- Association Animation Andrest : 2300 euros
- 13- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 200 euros
- 14- Association des Lieutenants de Louveterie des Hautes-Pyrénées : 50 euros
- 15- Entente Adour Echez : 100 euros
- 16- Andrest Rugby Seven : 200 euros
- 17- Association des donneurs de sang bénévoles 65 : 20 euros
- 18- AFCAMDR (Association des fondateurs, continuateurs et amis du musée de la déportation et de la Résistance) : 100 euros

TOTAL : 9 670 euros

5. Formation des élus.

Monsieur LENDRES informe le Conseil que les élus ont la possibilité de se former afin de perfectionner leurs compétences pendant leur mandat électoral.

L'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques (ADM 64) propose aux élus des Hautes-Pyrénées des formations en ce sens.

Monsieur LENDRES sollicite une formation relative à la fiscalité de l'urbanisme qui sera financée intégralement par les cotisations DIF (Droit Individuel à la Formation) versées par les élus locaux dans le cadre de leur indemnité. Le coût de la formation est fixé à 50 euros.

Un dossier de financement sera transmis à la Caisse des Dépôts qui gère les fonds DIF. Par la suite, un dossier d'inscription sera transmis à l'ADM 64.

La séance est levée à 22h50.